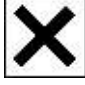




# SOPRAGGLO

## ESCLES

4 Route de Fouilloy  
60220 ESCLES ST PIERRE  
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001096426		1ere Gachée : 12:17 (1) Quantité : 7.50 m3		Date : 19/12/2025 012512178293		Zone : ZONE 01	
Client : MONTAGNE GAEC DE LA MONTAGNE		Chantier : LANNOY LANNOY CUILIERE		Réf. commande(2) :		Véhicule : GF955GM	
12 RUE DE LA MONTAGNE		14 RUE DE LA MONTAGNE				Chauffeur : SYLVAIN	
60220 LANNOY CUILIERE		60220				Transport : SYLVAIN	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
13:30				RETOUR centrale		ATTENTE 00:00	
				Quantite Origine : 16.00 m3		XI:irritant	
				Quantite Restante : 8.50 m3		en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
				Livree Reelle : 7.50 m3			
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
D347		BPS NF EN 206 A2/CN				Classe chlorure 0.65 %	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Consistance(7)	
CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF				342		S3 (100 à 150 mm)	
Appellation commerciale : C35/45 XA2(F) D22 S3 III 42 PM		Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 8°C		Dmax 22	
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
				PRE 510 0.8 %		Nom:	
						Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:			

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non